



## CONDITIONS GENERALES DE VENTE - CGV

### Présentation

ELODIE PROVİN - KORELA est un organisme de formation professionnelle spécialisé dans l'accompagnement de personnes ou d'équipes dans leur développement individuel ou professionnel au travers de prestations de formation et de coaching.

### Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente ont pour objet de fixer les conditions dans lesquelles ELODIE PROVİN - KORELA s'engage à vendre une prestation dans le cadre :

- de la formation professionnelle continue
- d'un coaching ou d'un accompagnement

Elles s'appliquent quelles que soient les clauses qui figurent dans les documents du client. Le fait de s'inscrire ou de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve du client aux présentes CGV.

### Conditions d'annulation et de report

KORELA se réserve le droit de basculer en distanciel une formation prévue en présentiel en cas de force majeure ou de restrictions réglementaires interdisant la tenue de la formation en présentiel.

Les dates de formation sont fixées d'un commun accord entre KORELA et le client et sont bloquées de façon ferme. Toute annulation ou report d'un stagiaire à une formation doit être communiqué à KORELA par écrit.

En cas d'annulation tardive ou de report d'un stagiaire à l'initiative du client, des indemnités compensatrices sont dues selon les conditions suivantes :

Report ou annulation communiqué au moins 30 jours ouvrés avant la formation : aucune indemnité ;

Report ou annulation communiqué moins de 30 jours et au moins 15 jours ouvrés avant la formation : 50% du coût global de la Formation

Report ou Annulation moins de 2 semaines mais plus d'une semaine avant la formation : 75% du coût global de la Formation

Annulation moins d'une semaine avant la formation et Absence du stagiaire le jour de la formation : le coût de la formation sera facturé à 100 % au client.

Ce coût ne pourra faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

### Non réalisation de la prestation de formation

En application de l'article L6354-1 du Code du travail, il est convenu entre les signataires de la convention, que faute de réalisation totale ou partielle de la prestation de formation, l'organisme prestataire doit rembourser au cocontractant les sommes indûment perçues de ce fait.

### Obligations et force majeure

Dans le cadre de ses prestations de formation, ELODIE PROVİN est tenue à une obligation de moyen et non de résultat vis-à-vis de ses Clients ou de ses Stagiaires.

ELODIE PROVİN ne pourra être tenue responsable à l'égard de ses Clients ou de ses Stagiaires en cas d'inexécution de ses obligations résultant d'un événement fortuit ou de force majeure. Sont ici considérés comme cas fortuit ou de force majeure, outre ceux habituellement reconnus par la jurisprudence : la maladie ou l'accident d'un intervenant ou d'un responsable pédagogique, les grèves ou conflits sociaux externes à ELODIE PROVİN, les désastres naturels, les incendies, l'interruption des télécommunications, de l'approvisionnement en énergie, ou des transports de tout type, ou toute autre circonstance échappant au contrôle raisonnable de ELODIE PROVİN.

### Devis, convention et attestation

Pour chaque action de formation, un devis est adressé en deux exemplaires par ELODIE PROVİN au Client.

Un exemplaire dûment renseigné, daté, tamponné, signé et revêtu de la mention « Bon pour accord » doivent être retourné à ELODIE PROVİN par e-mail : contact@korela.fr.

Document actualisé le 15/03/2024



Tel que prévu par la loi, ELODIE PROVİN - KORELA fait parvenir au client une convention de formation en deux exemplaires (soit par courrier, soit par mail). Le client s'engage à en retourner un exemplaire signé, portant son cachet commercial, à ELODIE PROVİN - KORELA avant le début de la formation.

Une attestation de formation sera remise en mains propres au bénéficiaire de la formation.

### **Descriptif et programme des formations**

Les contenus des programmes, tels qu'ils figurent sur les fiches de présentation des formations sont fournis à titre indicatif. L'intervenant ou le responsable pédagogique se réservent le droit de les modifier en fonction de l'actualité, du niveau des participants ou de la dynamique du groupe.

### **Modalités de règlement**

Le paiement sera dû en totalité dès réception d'une facture émise par KORELA à destination du bénéficiaire et ce dans un délai de 30 jours. Toute somme non réglée à l'échéance entraînera des pénalités de retard selon le taux bancaire en vigueur.

### **Propriété intellectuelle et copyright**

L'ensemble des fiches de présentation, contenus et supports pédagogiques quelle qu'en soit la forme (papier, électronique, numérique, orale...) utilisés par ELODIE PROVİN pour assurer les formations ou remis aux Stagiaires constituent des œuvres originales et à ce titre sont protégées par la propriété intellectuelle et le copyright.

À ce titre, le Client et le Stagiaire s'interdisent d'utiliser, transmettre, reproduire, exploiter ou transformer tout ou partie de ces documents, sans un accord exprès de ELODIE PROVİN.

Cette interdiction porte, en particulier, sur toute utilisation faite par le Client et le Stagiaire en vue de l'organisation ou l'animation de formations.

### **Confidentialité et communication**

ELODIE PROVİN, le Client et le Stagiaire s'engagent à garder confidentiels les documents et les informations auxquels ils pourraient avoir accès au cours de la prestation de formation ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à l'inscription, notamment l'ensemble des éléments figurant dans la proposition transmise par ELODIE PROVİN au Client.

ELODIE PROVİN s'engage à ne pas communiquer à des tiers autres que les partenaires avec lesquels sont organisées les formations et aux OPCO, les informations transmises par le Client y compris les informations concernant les Stagiaires.

Cependant, le Client accepte d'être cité par ELODIE PROVİN - KORELA comme client de ses formations. À cet effet, le Client autorise ELODIE PROVİN à mentionner son nom, son logo ainsi qu'une description objective de la nature des prestations dans ses listes de références et propositions à l'attention de ses prospects et de sa clientèle, entretiens avec des tiers, rapports d'activité, site internet, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables l'exigeant.

### **Protection et accès aux informations à caractère personnel**

Le Client s'engage à informer chaque Stagiaire que des données à caractère personnel le concernant sont collectées et traitées aux fins de suivi de la validation de la formation et d'amélioration de l'offre de ELODIE PROVİN.

Conformément à la loi RGPD du 25 Mai 2018, le stagiaire dispose d'un droit d'accès, de modification et de rectification des données à caractère personnel le concernant. Si le client souhaite exercer ce droit, il doit en faire la demande par email à l'adresse [contact@korela.fr](mailto:contact@korela.fr) ou par voie postale.

ELODIE PROVİN conservera les données liées au parcours et à l'évaluation des acquis du Stagiaire, pour une période n'excédant pas la durée nécessaire à l'appréciation de la formation. Enfin, ELODIE PROVİN s'engage à effacer à l'issue des exercices toute image qui y aurait été prise par tout moyen vidéo lors de travaux pratiques ou de simulations ou à en demander l'autorisation écrite ou orale au stagiaire.

### **Litiges**

Si une contestation ou un différend ne peuvent pas être réglés à l'amiable, le Tribunal de Arras sera seul compétent pour régler le litige.

Document actualisé le 15/03/2024